

Développement durable

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE  
ET DE L'ÉNERGIE

Commissariat général  
au développement durable

**Décision n° 13-042 du 23 janvier 2013 autorisant, au titre de l'année 2014, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de chef technicien de la météorologie**

NOR : DEVD1302039S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le président-directeur général de Météo-France,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'État ;

Vu le décret n° 2011-1139 du 21 septembre 2011 relatif au statut particulier des techniciens supérieurs de la météorologie ;

Vu l'arrêté du 19 juillet 2012 fixant les modalités d'organisation générale et la nature des épreuves de l'examen professionnel pour l'accès au grade de chef technicien de la météorologie,

Décide :

Article 1<sup>er</sup>

Est autorisée, au titre de l'année 2014, l'ouverture d'un examen professionnel pour l'inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de chef technicien de la météorologie.

Article 2

La date de clôture des inscriptions est fixée au vendredi 26 avril 2013.

Les dates des épreuves sont fixées ainsi qu'il suit :

- épreuves écrites : jeudi 12 septembre 2013 ;
- épreuves orales : à partir du lundi 9 décembre 2013.

Le dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle, mentionnée à l'article 4 de l'arrêté du 19 juillet 2012 fixant les modalités d'organisation et annexé à ce dernier, doit parvenir, au plus tard, le mardi 13 novembre 2013, à la division « concours et vie scolaire » de l'École nationale de la météorologie (ENM).

Article 3

Le président-directeur général de Météo-France est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 23 janvier 2013.

Pour le président-directeur général  
et par délégation :  
*La directrice des ressources humaines,*  
Y. FERRY-DELÉTANG